



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale
29 mai 2015
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-deuxième session

Bonn, 1^{er}-11 juin 2015

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives aux pays les moins avancés

Rapport sur la réunion de bilan du Groupe d'experts des pays les moins avancés

Note du secrétariat*

Résumé

Le présent document rend compte de la réunion de bilan du Groupe d'experts des pays les moins avancés (Groupe d'experts des PMA), qui s'est tenue du 9 au 11 mars 2015 à Bangkok (Thaïlande), comme suite à la demande de la Conférence des Parties à sa seizième session. Les débats ont porté sur les travaux du Groupe d'experts à l'appui des pays les moins avancés (PMA), et le recensement des expériences, des meilleures pratiques, des enseignements tirés, des lacunes et des besoins en matière d'adaptation dans les PMA, en particulier pour ce qui concernait le processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation (PNA). En outre, ce document énumère les actions que le Groupe d'experts des PMA pourrait entreprendre afin de continuer à aider les pays à exécuter intégralement leurs programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation, les autres éléments du programme de travail en faveur des PMA et le processus d'élaboration et d'exécution des PNA.

* Le présent document a été soumis après la date prévue afin de pouvoir prendre en compte les contributions pertinentes.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–8	3
A. Mandat	1–3	3
B. Délibérations	4–7	3
C. Objectifs.....	8	3
II. Résumé des débats.....	9–48	4
A. Progrès réalisés dans l'appui aux mesures visant à répondre aux besoins d'adaptation des PMA à l'aide des travaux du Groupe d'experts des PMA	9–12	4
B. Synthèse des données d'expérience des pays les moins avancés en matière de planification de l'adaptation	13–23	8
C. Données d'expérience relatives à l'appui fourni par les organisations compétentes aux pays les moins avancés dans leurs efforts d'adaptation	24–30	11
D. Principaux domaines d'appui aux pays les moins avancés : possibilités, lacunes et besoins.....	31–48	13
III. Conclusions.....	49–50	16
Annexes		
I. Compilation des éléments d'un futur mandat et des activités des programmes de travail du Groupe d'experts des pays les moins avancés en vue de continuer à aider ces pays		18
II Questions used to guide the breakout group discussions		24

I. Introduction

A. Mandat

1. Le mandat du Groupe d'experts des pays les moins avancés (le Groupe d'experts) pour la période d'activité en cours (2011-2015) est défini dans les décisions 29/CP.7, 8/CP.13, 5/CP.14, 6/CP.16, 5/CP.17, 12/CP.18 et 3/CP.20. Le Groupe d'experts est chargé de fournir un appui et des conseils techniques aux pays les moins avancés (PMA) sur les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA) et le programme de travail en faveur des PMA, et de fournir des directives techniques et un appui au processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation (PNA).

2. À sa seizième session, la Conférence des Parties a décidé qu'elle examinerait, à sa vingt et unième session, l'état d'avancement des travaux du Groupe d'experts, la question de savoir s'il devait être maintenu, ainsi que son mandat et qu'elle adopterait une décision à ce sujet¹. Elle a en outre décidé de prendre une série de mesures en vue de procéder à cet examen, notamment de demander au Groupe d'experts d'organiser avant juin 2015 une réunion avec les Parties, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et ses organismes, ainsi que d'autres organisations compétentes, avec le concours du secrétariat, pour dresser un bilan de ses travaux.

3. À sa seizième session, la Conférence des Parties a par ailleurs demandé au secrétariat d'établir un rapport sur la réunion de bilan à soumettre à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre à sa quarante-deuxième session.

B. Délibérations

4. La réunion de bilan s'est tenue du 9 au 11 mars 2015 à Bangkok (Thaïlande) et a précédé la 27^e réunion du Groupe d'experts, tenue du 12 au 14 mars dans le même lieu. Elle était organisée en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Bangkok.

5. La réunion a été ouverte par M. Gyan Chandra Acharya, Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies et Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

6. La réunion était ouverte aux représentants des Parties, du FEM et de ses agents d'exécution ainsi que d'autres organisations, réseaux et centres régionaux compétents. Au total, 66 personnes ont participé.

7. Elle était organisée selon une approche interactive, avec des groupes de discussion afin de stimuler les débats et les échanges de vues.

C. Objectifs

8. L'objectif global de la réunion était de faire le point des travaux du Groupe d'experts². Cela a été fait dans le cadre des activités ci-après :

a) L'évaluation des progrès réalisés dans le cadre de l'appui aux mesures visant à répondre aux besoins d'adaptation des PMA à l'aide des activités du Groupe d'experts;

¹ Décision 6/CP.16, par. 9.

² Décision 6/CP.16, par. 9 a).

b) Le partage des principaux enseignements tirés et des bonnes pratiques découlant des PANA ainsi que des autres activités d'adaptation dans les PMA et d'autres pays vulnérables;

c) La mise en place d'un forum pour les échanges de vues sur les modalités utilisées dans la fourniture d'un appui aux PMA;

d) Le partage d'informations sur les données d'expérience et les enseignements tirés dans le cadre des travaux du Groupe d'experts en collaboration avec divers partenaires dans l'exécution de ses mandats et de son programme de travail, en particulier au niveau régional;

e) L'examen des lacunes et des besoins nouveaux en matière d'adaptation, sur la base des processus actuels et futurs, notamment des aspects techniques du processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA.

II. Résumé des débats

A. Progrès réalisés dans l'appui aux mesures visant à répondre aux besoins d'adaptation des PMA à l'aide des travaux du Groupe d'experts des PMA

9. Le Groupe d'experts a apporté un appui aux PMA et continue à le faire sous diverses formes. Au cours des cinq dernières années, il a notamment :

a) Élaboré des directives et des documents techniques tels qu'un guide des étapes à suivre pour la mise en œuvre des PANA³ et des directives techniques applicables au processus d'élaboration et d'exécution des PNA⁴, disponibles en anglais, français, portugais et espagnol;

b) Établi des groupes de travail thématiques et des groupes consultatifs composés de membres du Groupe d'experts et d'autres parties prenantes, notamment de membres des autres organes relevant de la Convention (en particulier du Comité de l'adaptation), des organisations pertinentes et de représentants de la société civile. Par exemple, un groupe de travail technique pour les PNA travaille à l'élaboration d'un spécimen de processus de PNA et à l'établissement de directives destinées aux organisations qui élaborent des suppléments aux directives techniques pour les PNA. De même, un groupe consultatif composé de membres du Groupe d'experts, d'un membre du Comité de l'adaptation et d'un représentant du groupe des PMA a procédé à la révision des méthodes de recensement des bonnes pratiques et des enseignements tirés en matière d'adaptation, tandis qu'un autre groupe consultatif dirige la mise au point de l'outil NAP Central [voir par. 9 g)];

c) Organisé des ateliers de formation régionaux visant à renforcer les capacités nationales d'élaboration des objectifs, des caractéristiques et du contenu des PANA et des PNA, et les moyens d'utiliser les directives relatives aux PANA et aux PNA pour appuyer ces processus⁵;

d) Organisé dans les PMA des réunions visant à faciliter la collaboration directe avec les équipes de pays travaillant sur les PANA et le processus d'élaboration et d'exécution des PNA, et à favoriser la fourniture d'un appui plus personnalisé à ces équipes;

³ <http://unfccc.int/essential_background/library/items/3599.php?such=j&symbol=FCCC/GEN/250%20E#beg>.

⁴ <<http://unfccc.int/7279>>.

⁵ <<http://unfccc.int/6989>>.

e) Établit des bases de données sur l'adaptation, telles que la base de données des priorités dans la mise en œuvre des PANA, qui recense les activités et les projets d'adaptation considérés comme prioritaires, et la base de données de projets « Fonds pour les PMA/PANA », qui fournit des informations actualisées sur l'état d'avancement des projets au titre des PANA financés par le Fonds pour les PMA⁶;

f) Compilé des études de cas sur l'adaptation, telles que les profils de pays concernant les bonnes pratiques et les enseignements tirés⁷;

g) Développé l'outil NAP Central, ayant pour objet de proposer un répertoire central et un pôle d'information en ligne accessibles à tous concernant le processus d'élaboration et d'exécution des PNA⁸;

h) Publié des produits de sensibilisation fournissant des informations sur l'adaptation dans les PMA, tels que les publications sur les pratiques optimales et les enseignements tirés de l'action engagée pour l'adaptation dans les PMA (volumes 1 et 2), disponibles en anglais, français et portugais⁹;

i) Organisé régulièrement des manifestations en marge du processus intergouvernemental dans le cadre des activités de sensibilisation du Groupe d'experts;

j) Participé à d'autres processus mis en œuvre par l'ONU, notamment dans le cadre de la collaboration avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ainsi qu'avec le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA¹⁰;

k) Élaboré des listes de questions couramment posées au sujet des PMA, du Groupe d'experts, des PANA et du processus d'élaboration et d'exécution des PNA;

l) Collaboré avec d'autres organes relevant de la Convention, comme le Comité de l'adaptation;

m) Collaboré avec le FEM et ses agents d'exécution, notamment en les invitant à contribuer aux ateliers et aux réunions;

n) Collaboré également avec d'autres parties prenantes sur différents thèmes – par exemple, sur l'examen des questions liées à l'égalité entre les sexes;

o) Promu la coopération Sud-Sud en organisant des forums destinés aux PMA et aux pays en développement qui ne sont pas des PMA, y compris des forums virtuels pour les PMA d'autres régions, afin de permettre aux pays de se rencontrer, d'apprendre les uns des autres et de partager leur expérience, leurs meilleures pratiques et les enseignements tirés dans le domaine de l'adaptation.

10. Les principaux résultats et produits fournis par le Groupe d'experts dans le cadre de son mandat actuel (2011-2015) ont également été examinés. Il s'agit notamment des éléments suivants :

a) Le Groupe d'experts a jusqu'à présent organisé cinq ateliers régionaux de formation sur les PANA, sur le programme de travail en faveur des PMA et sur les PNA, et il a formé au total 247 participants issus de PMA, notamment certains centres nationaux de liaison de la Convention sur la diversité biologique et plusieurs pays en

⁶ <<http://unfccc.int/6996>>.

⁷ <<http://unfccc.int/6491>>.

⁸ <unfccc.int/nap>.

⁹ <<http://unfccc.int/6110>>.

¹⁰ Le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA définit la vision et la stratégie de la communauté internationale pour le développement durable des PMA au cours de la décennie 2011-2020. Voir <<http://unohrrls.org/about-ldcs/istanbul-programme-of-action>>.

développement qui ne sont pas des PMA, afin de favoriser la coopération Sud-Sud et les échanges d'expériences¹¹. Avant la fin de son mandat actuel, en décembre 2015, le Groupe d'experts a prévu d'organiser trois ateliers régionaux de formation supplémentaires;

b) Le Groupe d'experts a produit les publications et les produits de sensibilisation ci-après, qui sont disponibles en trois langues (anglais, français et portugais) :

- i) Les directives techniques applicables au processus des PNA (aussi disponibles en espagnol sur demande)¹²;
- ii) Le processus des PNA – un bref aperçu¹³;
- iii) Les affiches illustrant les PNA : tableau des étapes, éléments constitutifs et exemples de produits pour chacun des quatre éléments du processus des PNA¹⁴;
- iv) Le CD-ROM sur les PNA¹⁵;
- v) Les bonnes pratiques et les enseignements en matière d'adaptation dans le contexte des PMA, volume 2;
- vi) Les bonnes pratiques et les enseignements en matière d'adaptation dans le contexte des PMA dans le cadre des PANA, volume 1;

c) Le Groupe d'experts participe au Programme d'appui mondial pour les PMA, ainsi que pour les pays en développement qui ne sont pas des PMA. Il fait partie du comité consultatif des programmes d'appui et participe activement à ces programmes lorsqu'il organise les ateliers de formation régionaux sur les PNA;

d) Le Groupe d'experts fait également partie du comité consultatif d'un programme mondial qui vise à renforcer la capacité des PMA de participer de manière efficace aux processus intergouvernementaux relatifs aux changements climatiques. Ce programme a été lancé en marge de la réunion de bilan, le 11 mars 2015 à Bangkok;

e) En outre, le Groupe d'experts a collaboré avec 14 organisations/programmes des Nations Unies au total¹⁶; sept autres organisations multilatérales, dont des banques de développement¹⁷; quatre agences pour le développement/organismes bilatéraux¹⁸;

¹¹ Dans les ateliers de formation régionaux du Groupe d'experts auxquels les pays en développement qui ne sont pas des PMA sont aussi invités, le Groupe d'experts invite trois participants par PMA et un participant par pays en développement de la région n'étant pas un PMA.

¹² <<http://unfccc.int/6110>>.

¹³ <<http://unfccc.int/6110>>.

¹⁴ <unfccc.int/7279>.

¹⁵ <unfccc.int/7279>.

¹⁶ Convention sur la diversité biologique; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); Fonds international de développement agricole (FIDA); Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); Commission économique pour l'Afrique (CEA); Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE); Programme des Nations Unies pour les établissements humains; Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche; Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR); Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement; Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER); ONU-Femmes; Organisation mondiale de la Santé (OMS); Organisation météorologique mondiale (OMM).

¹⁷ Banque africaine de développement; Banque asiatique de développement; Programme de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire; Système d'analyse, de recherche et de formation concernant le changement climatique mondial; Fonds vert pour le climat; FEM; et Banque mondiale.

¹⁸ Agence australienne pour le développement international (AusAID); Agence allemande de coopération internationale (GIZ); Agence japonaise de coopération internationale; Agence des États-Unis pour le développement international.

12 instituts et autres organisations de recherche¹⁹; 11 organisations régionales²⁰; deux organisations non gouvernementales/représentants de la société civile²¹; et trois sociétés du secteur privé/de conseil²²;

f) Le Groupe d'experts a organisé trois NAP Expos;

g) Le Groupe d'experts a mis en place la plateforme NAP Central. Cette plateforme est toujours en développement et contient des éléments tels que les directives pour le processus d'élaboration et d'exécution des PNA; des sources d'information sur différents éléments relatifs à l'adaptation, organisés par type de risque et par secteur; des portails nationaux et des profils de pays; des navigateurs permettant d'accéder à des données, des outils et des études de cas en matière d'adaptation; des sites gérés en collaboration; et des pages concernant divers événements (réunions et ateliers). NAP Central permettra aussi aux Parties de partager avec d'autres leurs documents sur les PNA.

11. Dans le cadre de l'exécution de ses mandats, le Groupe d'experts a associé un large éventail d'organisations à la mise en œuvre de son programme de travail. On trouvera ci-après des exemples des efforts de mobilisation déployés par le Groupe d'experts :

a) Avant chacun des ateliers régionaux de formation, le Groupe d'experts a mis à contribution un vaste éventail d'organisations, notamment le FEM et ses agents d'exécution, les centres et réseaux régionaux, les organisations internationales, les institutions bilatérales et multilatérales, les ONG et les représentants de la société civile, et les experts à titre individuel, en prêtant particulièrement attention aux organisations qui menaient des activités dans chacune des régions des PMA. Le Groupe d'experts a également accordé une attention particulière à la prise en considération des questions d'égalité entre hommes et femmes et des populations vulnérables, et a veillé à ce que les organisations pertinentes puissent apporter leur contribution dans ces domaines dans le cadre de chacun des ateliers²³;

b) En réponse à une demande de la Conférence des Parties²⁴, en octobre 2012, le Groupe d'experts a organisé une réunion d'examen afin de permettre aux experts et aux représentants des organismes concernés de formuler des observations au Groupe

¹⁹ Organisation de la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth; Conservation International; Forum mondial sur le climat; Programme mondial de recherche sur la vulnérabilité, l'impact et l'adaptation en matière de changements climatiques (PROVIA); Université Griffith; International Centre for Climate Change and Development; Institut international pour l'environnement et le développement; International Research Institute for Climate and Society; Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles; Michigan State University; Université du Pacifique Sud; World Resources Institute (WRI).

²⁰ Centre africain pour les politiques climatiques (CAPC) de la Commission économique pour l'Afrique; Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); Secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est; Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD); Commission du Mékong; Centre régional de cartographie des ressources pour le développement, basé au Rwanda; secrétariat de la Communauté du Pacifique; Secrétariat du Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud; Communauté de développement de l'Afrique australe; organisme spécialisé du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel; Autorité zambèze.

²¹ Association des Femmes Peuples Autochtones du Tchad (AFPAT) et Care International.

²² aWhere; Global Climate Adaptation Partnership; et Stratus Consulting.

²³ Par exemple, lors de son dernier atelier de formation sur les PNA destiné aux PMA d'Afrique orientale et australe, qui s'est tenu du 23 au 27 février 2015 à Livingstone (Zambie), le Groupe d'experts a fait participer les organisations suivantes : le programme d'appui mondial aux PNA conduit par le PNUD et le PNUE; la CCAAF-FCVI; le COMESA; la FAO; le FEM; GIZ; le Partenariat mondial pour l'eau; la Communauté de développement de l'Afrique australe; START; l'OMS; l'OMM; et l'Autorité zambèze.

²⁴ Décision 5/CP.17, par. 16.

d'experts sur le projet de directives techniques pour les PNA. Outre les Parties, le FEM et ses agents d'exécution, des experts de plusieurs organisations ont été invités à la réunion et ont apporté des contributions de fond²⁵,

c) Les membres du Groupe d'experts ont participé aux travaux de plusieurs organes et programmes relevant de la Convention :

i) Le Groupe d'experts est membre de l'équipe spéciale des PNA du Comité de l'adaptation;

ii) Le Groupe d'experts a continué de participer, sur invitation, aux manifestations du Comité exécutif de la technologie ayant trait aux technologies d'adaptation;

iii) Conformément au mandat du Groupe d'experts²⁶, afin d'assurer la coordination entre le Groupe d'experts et le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention en ce qui concerne les questions d'adaptation, au moins un membre du Groupe d'experts issu d'un des PMA et un membre d'une Partie visée à l'annexe II de la Convention doivent également être membres du Groupe consultatif d'experts;

iv) En 2014, deux membres du Groupe d'experts ont participé aux travaux du Comité exécutif provisoire du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques, conformément au paragraphe 4 de la décision 2/CP.19, et l'un de ces membres a été coprésident du Comité.

12. Le Groupe d'experts a aussi été invité à participer aux réunions de divers organismes et organisations dans le cadre desquelles les résultats de ses travaux étaient présentés et des occasions étaient offertes de sensibiliser les participants aux PANA et aux PNA. Par exemple, le Groupe d'experts a collaboré avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement pour organiser un événement spécial sur les mécanismes actuels, passés et futurs visant à aider les PMA à réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques. Cet événement a eu lieu au cours de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Istanbul (Turquie) en mai 2011. Le Groupe d'experts a aussi participé activement à des ateliers et réunions organisés par l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Programme d'appui mondial pour les PNA en faveur des PMA, et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui a élaboré des suppléments aux directives techniques pour les PNA concernant l'agriculture en général et l'intégration de la diversité génétique.

B. Synthèse des données d'expérience des pays les moins avancés en matière de planification de l'adaptation

1. Exposés de pays

13. Des participants représentant quatre pays ont fait des exposés en vue d'orienter les débats de la réunion : la Gambie, sur les données d'expérience et les enseignements clefs tirés des PANA; le Soudan, sur le passage des PANA aux PNA; Tuvalu, sur son expérience d'une approche régionale de la planification de l'adaptation; et Belize, sur la planification de l'adaptation dans les Caraïbes. En outre,

²⁵ Les représentants des organisations ci-après ont assisté à la réunion d'examen : AFPAT; GIZ; Forum mondial sur le climat; International Centre for Climate Change and Development; Michigan State University; PROVIA; UNISDR; UN-SPIDER; OMS; et WRI.

²⁶ Décision 29/CP.7, annexe.

le Bangladesh, la Chine, les Comores, l'Éthiopie, la Grenade, le Lesotho, Madagascar, le Mali et le Togo ont également donné des aperçus de leur propre expérience nationale en matière d'adaptation. Des représentants du PNUD, du FEM et du Fonds vert pour le climat ont également fait des exposés.

14. Le participant de la Gambie a expliqué que son pays commençait à s'apercevoir que le véritable coût de l'adaptation dépassait ce qui avait été initialement estimé dans son PANA. Il a également indiqué qu'il avait été difficile d'accéder aux informations techniques nécessaires pour les utilisateurs finaux les plus vulnérables en matière d'adaptation (par exemple, les communautés locales et les agriculteurs). Il a affirmé qu'il était nécessaire de mettre au point un moyen de communication pour obtenir les informations nécessaires (par exemple, les informations et les prévisions météorologiques) correspondant aux besoins des utilisateurs. Alors que la Gambie avait atteint son plafond de financement au titre du Fonds pour les PMA, ce participant était d'avis que le plafond national était un élément positif, garantissant à chacun un accès équitable au Fonds. Il a indiqué qu'un des résultats les plus positifs du processus des PANA en Gambie avait été l'amélioration de la compréhension de l'adaptation dans le pays.

15. Selon le participant du Soudan, l'expérience de son pays avait montré que les données d'expérience et les résultats des PANA constituaient une bonne base sur laquelle s'appuyer pour préparer les PNA. Les éléments nécessaires pour mettre en place le processus d'élaboration et d'exécution des PNA étaient notamment les suivants : le renforcement des capacités techniques et institutionnelles et la fourniture d'un appui dans ce domaine aux pays (en l'occurrence, aux autorités infranationales) ainsi que la mise en place d'un réseau des PNA reliant tous les pays; l'amélioration des connaissances et des informations sur les vulnérabilités actuelles et futures aux risques climatiques (par exemple, les scénarios climatiques et la modélisation des effets) ainsi que de la compréhension de ces questions; l'intégration de l'adaptation dans les politiques générales et la planification du développement à tous les niveaux, notamment par l'identification de points d'entrée dans le cycle de planification nationale; l'élaboration d'un système de suivi et d'évaluation; l'élaboration de propositions de projet solides concernant les options prioritaires des pays en matière d'adaptation; et la collecte de fonds destinés au processus d'élaboration et d'exécution des PNA, ciblant les gouvernements, les fonds axés sur le climat et d'autres sources de financement multilatérales et bilatérales.

16. Le participant de Tuvalu a indiqué qu'en décembre 2014, son pays avait mis sur pied un conseil consultatif national sur les changements climatiques et un groupe des changements climatiques. Ce dernier aura un rôle de premier plan à jouer dans le processus d'élaboration et d'exécution des PNA à Tuvalu. Le participant de Tuvalu a également mis en lumière certains besoins et lacunes qui devaient être pris en considération pour appuyer la planification de l'adaptation à long terme à Tuvalu, parmi lesquels notamment : les données climatologiques, sociologiques et économiques pertinentes, en particulier les données par secteur (par exemple pour l'agriculture et la pêche); la capacité d'analyser les données et d'utiliser les modèles climatiques pour répondre aux besoins au niveau local; les cadres de suivi et d'évaluation pour la planification de l'adaptation; une documentation approfondie des études et de la recherche au niveau local; et un appui financier et technique.

17. Le participant du Belize a fait un exposé sur les approches régionales dans les Caraïbes, coordonnées dans le cadre des travaux du Centre de la communauté des Caraïbes sur les changements climatiques. Il a noté que le Centre, créé en 2009, était chargé de coordonner les initiatives régionales en matière de changements climatiques et il a évoqué les efforts déployés par celui-ci pour gérer les effets prévus des changements climatiques et s'adapter à ceux-ci. Il a en outre indiqué que l'orientation

stratégique des mesures prises par la communauté des Caraïbes face aux risques associés aux changements climatiques était définie dans le Cadre régional pour un développement résilient aux changements climatiques, qui avait été approuvé par les chefs d'État de la Communauté des Caraïbes en 2012. La même année, le Plan de mise en œuvre du Cadre régional, définissant la stratégie régionale d'adaptation aux changements climatiques pour la période 2012-2022 avait également été approuvé par la Communauté des Caraïbes. Ce plan de mise en œuvre visait à aider les gouvernements, ministères, départements et organismes de la Communauté des Caraïbes à intégrer les changements climatiques dans la planification et le financement du développement national.

18. D'autres participants ont partagé les données d'expérience de leurs pays. Le participant du Bangladesh a fait observer que dans le cadre des efforts déployés par son pays pour intégrer l'adaptation dans la planification du développement, l'accent était mis sur les activités menées au niveau national, en particulier au moyen de ressources intérieures, car il était reconnu que les programmes financés par des donateurs n'étaient pas nécessairement axés sur les besoins nationaux. Le représentant de la Chine a fait remarquer que son Gouvernement avait élaboré une stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques, qui incluait la mise en œuvre de plans d'action pour l'adaptation répondant aux besoins des secteurs clefs ainsi que des principales régions et localités. La Chine encourageait aussi activement la coopération Sud-Sud et avait augmenté son soutien financier aux pays en développement pour faire face aux changements climatiques. Le participant des Comores a indiqué qu'avec le soutien financier de l'Union européenne, son pays s'efforçait d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans ses plans nationaux et élaborait un plan d'action pilote pour la résilience des collectivités vulnérables. Les Comores avaient accompli des progrès dans le processus d'élaboration et d'exécution des PNA et avaient mis au point une feuille de route pour leurs PNA. Le représentant de l'Éthiopie a déclaré que son pays menait une série d'actions coordonnées au niveau institutionnel pour faire mieux connaître ces questions et influencer sur l'élaboration des politiques. Le participant de la Grenade a indiqué que son pays recensait les lacunes et les besoins à prendre en considération pour une planification efficace des mesures d'adaptation. La Grenade avait aussi dispensé aux agents de la fonction publique une formation très complète sur le plan technique concernant les outils d'adaptation. Le représentant du Lesotho a fait remarquer que le Ministère de la planification du développement de son pays s'efforçait d'intégrer les changements climatiques dans tous les processus de planification du Gouvernement. Le participant de Madagascar a déclaré qu'une politique nationale relative aux changements climatiques avait été mise en place dans son pays en 2011, et que les actions visant à intégrer les changements climatiques dans la politique générale de l'État²⁷ avaient été lancées en 2014. Le budget national comprenait un code budgétaire relatif aux changements climatiques et de nombreux secteurs et organisations non gouvernementales (ONG) étaient représentés dans la Commission nationale pour les changements climatiques. Le participant du Mali a indiqué que son pays avait créé un fonds pour les changements climatiques afin d'appuyer la mise en œuvre des mesures définies dans son Plan d'action national sur les changements climatiques.

2. Débats généraux et enseignements tirés

19. Au cours des débats, plusieurs participants ont conclu qu'il était important d'investir dans le renforcement des capacités nationales. Si des consultants externes devaient être engagés, les dispositions relatives au maintien au niveau local des capacités, des données, de la continuité et de la recherche, ainsi que le renforcement

²⁷ Cette politique souligne les priorités de politique générale du Gouvernement malgache.

des capacités du personnel local, devraient être des éléments essentiels des contrats. Des participants ont également estimé qu'il était nécessaire de renforcer les institutions nationales, d'appuyer le renforcement des capacités institutionnelles et de favoriser la mise en place (ou le renforcement) des institutions nationales chargées de la mise en œuvre, plutôt que de recourir seulement aux entités multilatérales de mise en œuvre. L'importance du renforcement des capacités sur le terrain, au niveau local, a également été soulignée. Pour en garantir la mise en œuvre, il était nécessaire de mettre en place une entité performante d'administration locale à même d'apporter un appui en matière d'adaptation sur le terrain.

20. L'expérience de la préparation et de la mise en œuvre des PANA a renforcé la nécessité d'investir dans la culture et les connaissances traditionnelles, de s'appuyer sur celles-ci, d'en exploiter le potentiel et, dans certains cas, d'en promouvoir le développement, avant de chercher à utiliser une technologie ou des connaissances étrangères.

21. L'expérience a appris à de nombreux participants qu'il est plus utile de mieux documenter les connaissances et les enseignements tirés au niveau local, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. La communication d'informations sur les changements climatiques doit reposer sur un juste équilibre pour en assurer la facilité de compréhension sans être trop simpliste. Les bonnes pratiques consistent notamment à traduire les documents d'information en dialectes locaux et à faire en sorte que les experts techniques, les décideurs et les collectivités collaborent pour trouver la meilleure traduction en langues locales de la terminologie relative au climat.

22. Les participants ont décrit le rôle positif que jouent les PANA pour renforcer la crédibilité de la Convention en la mettant en rapport avec les communautés sur le terrain au moyen d'actions concrètes. Les participants ont aussi indiqué qu'il était nécessaire de passer du stade des projets pilotes à celui des programmes d'adaptation à visées transformatrices à grande échelle. Certains ont souligné qu'un des résultats les plus importants découlant du processus des PANA était la création d'institutions responsables des activités d'adaptation et de la mise en place du processus national de planification de l'adaptation.

23. Les participants ont indiqué que le Groupe d'experts avait maintenu le contact avec tous les PMA, créant ainsi un lien étroit entre la Convention et les pays.

C. Données d'expérience relatives à l'appui fourni par les organisations compétentes aux pays les moins avancés dans leurs efforts d'adaptation

24. Le premier jour de la réunion, trois organisations ont fait des exposés visant à fixer le cadre des travaux :

a) Le PNUD, sur ses expériences concernant l'aide apportée aux pays pour qu'ils intègrent l'adaptation aux changements climatiques dans leurs activités de développement;

b) Le FEM, sur ses expériences concernant l'aide apportée aux PMA au moyen du Fonds pour les PMA;

c) Le Fonds vert pour le climat, sur l'aide qu'il apportera aux PNA et au processus du Fonds vert pour le climat.

25. Selon le PNUD, les pays ont mis en place les éléments constitutifs de l'intégration des changements climatiques dans la planification plus générale à moyen et long termes, aux niveaux national, sectoriel et infranational, en prêtant attention aux spécificités locales, tout en œuvrant en faveur de la réduction de la pauvreté et de

l'inclusion. Le représentant du PNUD en a donné plusieurs exemples, parmi lesquels notamment : la participation du Ministère de la planification du Kenya à l'élaboration de sa stratégie nationale sur les changements climatiques; le suivi de l'allocation des fonds publics aux activités liées au climat dans le secteur du développement au Népal, en recourant à un code budgétaire; les systèmes de communication sans fil mis en place au Ghana et au Lesotho pour le partage des informations relatives aux catastrophes; et le programme thaïlandais visant à renforcer les capacités en matière d'analyse coûts-avantages des options d'adaptation à moyen et long termes.

26. Le représentant du PNUD a soutenu qu'il n'existait pas de modèle unique d'intégration de l'adaptation dans les activités de développement et de planification nationale. Étant donné que l'adaptation est très liée au contexte, il a fait observer qu'il était important d'établir des canaux permettant de donner des informations en retour pour les deux phases aux niveaux national et infranational; de mettre l'accent sur le dialogue et la participation de parties prenantes multiples; et d'établir des structures institutionnelles et des mécanismes de coordination, afin de garantir la continuité des approches, notamment de la planification et de la budgétisation à moyen et à long termes.

27. Dans son exposé, le représentant du PNUD a également souligné l'importance du niveau infranational comme point d'entrée pour les interventions en matière d'adaptation, en particulier pour recenser les vulnérabilités et définir l'ordre de priorité des options d'adaptation. Il a en outre expliqué comment, en s'appuyant sur cette base, les pays ont besoin d'un appui pour élaborer des démarches globales en matière de gestion des risques climatiques associant l'ensemble des pouvoirs publics.

28. Le représentant du FEM a donné un aperçu des ressources du Fonds pour les PMA allouées aux PANA, aux PNA et au programme de travail en faveur des PMA. Depuis la création du Fonds en 2001²⁸, il a capitalisé 1,3 milliard de dollars des États-Unis au total. De nombreux projets au titre des PANA étaient encore en cours d'exécution. La plupart des pays avaient obtenu des financements auprès du Fonds pour les PMA et certains avaient atteint le plafond de leur allocation en vertu du principe d'un accès équitable; au 11 mars 2015, la demande à court terme de ressources du Fonds pour les PMA dépassait le montant des crédits dont le FEM disposait pour effectuer des versements au titre du Fonds. Le représentant du FEM a indiqué que le déficit de financement à court terme risquait d'entraîner une perte de dynamisme dans l'avancement des PANA et des PNA. Au moment où se tenait la réunion, 18 projets au titre du Fonds pour les PMA cherchaient des financements pour un montant de 138 millions de dollars²⁹.

29. Plusieurs participants ont exprimé leurs préoccupations concernant le manque de fonds disponibles auprès du Fonds pour les PMA pour les activités actuelles et futures de planification et de mise en œuvre de l'adaptation. Il a été proposé notamment que les présidents du groupe des PMA et du Groupe d'experts des PMA assistent aux réunions du Conseil du FEM pour fournir des informations pertinentes aux donateurs. Un participant a indiqué que ceux-ci avaient soulevé la question du manque de fonds disponibles auprès du Fonds pour les PMA à la dernière réunion du Fonds pour l'adaptation. Le représentant du FEM a également indiqué qu'étant donné les progrès réalisés par le FEM, il était particulièrement important que le Fonds pour les PMA précise quelle était la valeur ajoutée de son programme d'adaptation par rapport à d'autres fonds et mécanismes.

²⁸ Décision 7/CP.7.

²⁹ Une liste des projets figure dans le rapport du Groupe d'experts, contenu dans le document FCCC/2015/SBI/7.

30. Un représentant du secrétariat du Fonds vert pour le climat a fait le point sur l'état de fonctionnement du Fonds. Il a indiqué que le Fonds avait mobilisé 10,2 milliards de dollars lors de la vingtième session de la Conférence des Parties et prévoyait que plus de 50 % de ce montant serait concrétisé sous la forme d'arrangements pour l'apport de contributions d'ici avril/mai 2015. Il a également indiqué que le Fonds vert pour le climat prévoyait d'accréditer le premier groupe d'entités d'ici à mars 2015 et d'obtenir l'accord du Conseil du Fonds concernant les premières propositions de projet à la fin de 2015. En vertu de son programme de préparation, au moins 50 % des fonds disponibles devaient être alloués à des activités de préparation dans les pays vulnérables. Lors de la réunion, 75 % des demandes pour des activités de préparation avaient été faites par des PMA, des petits États insulaires en développement et des États d'Afrique. Le représentant du Fonds vert pour le climat a également indiqué que cela faisait partie du mandat du Fonds d'aider les pays en développement à renforcer les plans dans ce domaine, notamment les PANA et les PNA.

D. Principaux domaines d'appui aux pays les moins avancés : possibilités, lacunes et besoins

1. Appui financier

31. Dans le cadre des débats consacrés aux lacunes et aux besoins, les participants ont indiqué que les pays se trouvaient face à une situation complexe lorsqu'ils se lançaient dans le processus d'élaboration et d'exécution des PNA, en raison notamment de la présence d'un plus grand nombre d'intervenants, de projets et d'inconnues en ce qui concernait l'appui à la mise en œuvre. Le financement et l'accès au financement destiné à la mise en œuvre étaient essentiels pour assurer le succès et le dynamisme de la mise en place du processus des PNA, la participation efficace des parties prenantes et l'intégration de ces activités dans le développement.

32. Les participants sont convenus qu'à court terme (d'ici à 2020), il faudrait accorder la priorité à la reconstitution du Fonds pour les PMA afin de pouvoir financer tous les PANA et d'appuyer les activités d'aide relatives à l'élaboration des PNA. Les directives existantes à l'intention du Fonds pour les PMA portaient sur la mise en œuvre des PANA et les activités d'aide à l'élaboration et la mise en œuvre des PNA. Il était nécessaire que la Conférence des Parties envisage des accords de financement pour la mise en œuvre des PNA.

33. Les participants ont demandé d'examiner comment le Groupe d'experts des PMA pouvait aider les PMA à accéder au financement, en fournissant aux pays des outils et des conseils et en coordonnant les mécanismes de financement. Certains participants ont dit avoir essayé d'accéder ou avoir accédé à des financements des activités d'adaptation provenant d'autres sources, telles que le Fonds pour l'adaptation, tandis que d'autres ont mis en évidence la difficulté pour les PMA à rivaliser avec les pays qui pouvaient consacrer beaucoup plus de temps et de ressources à l'obtention de financements.

2. Appui scientifique et technique

34. Les participants ont débattu de l'importance pour les spécialistes de l'adaptation dans les pays d'être en mesure d'interpréter les informations fournies par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et du fait que pour y contribuer, les services météorologiques nationaux devaient devenir des sources d'informations plutôt que des organismes de collecte de données. Ils ont estimé qu'un appui en matière de renforcement des capacités était nécessaire pour aider ces spécialistes à procéder à ce changement de fonction.

35. Les participants ont également constaté que les PMA avaient besoin d'un appui pour déterminer quel était le meilleur scénario de changements climatiques en se fondant sur les conclusions du GIEC. En outre, ils auraient besoin d'un appui pour comprendre quelles seraient les conséquences de l'objectif global d'une hausse des températures de 2° C pour leur pays, notamment l'impact que celle-ci aurait sur les principaux secteurs de l'économie et sur les communautés vulnérables.

3. Intégration de l'adaptation dans la planification nationale

36. La mise en place des structures institutionnelles chargées de l'adaptation aux changements climatiques et la coordination de ces institutions reste un défi. À l'avenir, les ministères de l'environnement devront coordonner leurs activités avec celles des organes et des stratégies de développement et de planification nationales. Il est important de renforcer les capacités techniques des institutions nationales en matière de planification, de budgétisation, de suivi et de contrôle du financement des activités liées au climat. Il est également important de mettre en place des processus et des systèmes de suivi et d'évaluation pour surveiller les activités liées au financement.

37. Lors des débats sur cette question, les participants sont convenus qu'il était nécessaire d'assurer une meilleure coordination entre les différents ministères (notamment ceux qui traitent d'autres priorités de développement telles que l'éducation et la santé) et secteurs économiques, en ce qui concernait les activités liées aux changements climatiques. Il était également essentiel de soutenir et renforcer les institutions de l'État chargées des questions d'adaptation et de faire en sorte qu'elles apportent un appui institutionnel aux PNA.

38. Les participants ont soulevé le problème de la continuité dans les situations où de nouveaux dirigeants et/ou une nouvelle administration entraient en fonction. Ils ont également souligné que ces questions devaient être envisagées en prenant en considération le développement économique et les finances afin de pouvoir orienter les choix d'investissement. De multiples demandes étaient en concurrence pour l'obtention de ressources limitées, si bien qu'il était nécessaire de faire des compromis en se fondant sur certains moyens de mesure. Le groupe de discussion a demandé que des directives soient fournies concernant la participation et l'intégration des différents secteurs, notamment des activités bancaires du secteur juridique et des assurances. S'agissant de la participation de plusieurs ministères, le participant de l'Organisation météorologique mondiale a proposé d'examiner de quelle manière les parlements, qui intervenaient dans l'ensemble de ministères, pouvaient être invités à coordonner les activités.

39. Les participants ont débattu du manque de coordination entre la mise en œuvre des PANA et l'avancement du processus d'élaboration et d'exécution des PNA. Certains participants ont évoqué la difficulté pour les pays vulnérables de mener des activités d'adaptation à long terme lorsque leurs besoins urgents et immédiats ne sont pas encore satisfaits. D'autres ont proposé que l'on puisse aussi commencer progressivement à répondre aux besoins urgents et immédiats dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA. Il a été constaté que les systèmes d'alerte précoce, par exemple, constituaient un domaine d'intersection entre les PANA et les PNA. Les participants ont constaté que, bien que la planification à court terme soit habituellement réactive et la planification à long terme habituellement adaptative, il ne devrait pas y avoir de discontinuité entre ces deux approches, mais il faudrait plutôt adopter une approche homogène, intégrant la planification à court terme dans les plans à long terme.

4. Approches régionales

40. Au cours des débats, les participants ont souligné que les besoins et les programmes dans le domaine de l'adaptation sont pertinents aux niveaux aussi bien local, infranational et sectoriel que national et régional. Ils ont débattu des arguments suivants en faveur de l'adoption d'une approche régionale pour compléter les efforts déployés pour mettre en œuvre les priorités nationales en matière d'adaptation :

- a) Les possibilités de coopération Sud-Sud, en particulier dans les cas où les PMA sont voisins de pays en développement qui ne sont pas des PMA;
- b) Le potentiel d'apprentissage mutuel, notamment par le partage de données, d'informations et de connaissances;
- c) La création de synergies pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation.

41. Si le processus d'élaboration et d'exécution des PNA couvre en grande partie les besoins aux niveaux local et national, le niveau régional s'attache à un autre domaine de priorité des efforts d'adaptation, en particulier pour ce qui concerne les questions transfrontalières relatives à l'eau, à l'énergie et aux écosystèmes, ainsi qu'aux questions de développement des infrastructures qui bénéficient à plusieurs pays et/ou qui ont une incidence sur plusieurs pays. Les activités au niveau régional sont aussi très utiles pour apporter des réponses en matière d'adaptation susceptibles de bénéficier à plusieurs pays d'une région, par exemple, des systèmes d'alerte précoce en cas de tempête, de sécheresse ou d'inondation, qui nécessitent une coopération et des efforts communs.

42. Les approches régionales peuvent aussi permettre de détecter les vulnérabilités et de définir les priorités particulières à une région, conduisant à la mise en place de programmes-cadres propres à cette région, tels que les plans d'action nationaux pour l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des risques de catastrophe dans le Pacifique, les questions liées à l'eau et à l'énergie dans la région de l'Hindu Kush-Himalaya, et les questions relatives à l'économie bleue dans les pays ayant de larges zones côtières.

43. Les centres régionaux ont été jugés utiles pour faciliter la coopération régionale fondée sur les politiques, les programmes et les évaluations, et pour gérer l'organisation d'activités de renforcement des capacités adaptées aux conditions régionales.

44. Un participant, appuyé en cela par d'autres, a constaté qu'il était plus facile de relier les objectifs régionaux en matière d'adaptation au niveau national durant la planification et la mise en œuvre lorsque l'approche ou la coopération régionale était mise en œuvre dans le cadre d'un traité ou d'accords régionaux, ou avec l'aide de communautés régionales intégrées reconnues.

5. Synergie et regard sur l'avenir

45. Les participants ont estimé qu'il était nécessaire que le Groupe d'experts des PMA collabore étroitement avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement pour veiller à ce que les pays qui sortent du groupe des PMA continuent à recevoir l'appui destiné aux PMA, pendant une période de transition, notamment dans le domaine de l'adaptation.

46. Les participants ont également débattu de la nécessité de renforcer les liens entre les efforts d'adaptation dans le cadre de la Convention et d'autres processus, en particulier le Programme d'action d'Istanbul, pour les PMA. Le Programme d'action d'Istanbul prend acte du fait que pour assurer une croissance économique et un

développement durables, inclusifs et équitables dans les PMA, il est nécessaire d'accroître leur résilience aux crises et aux nouvelles difficultés, notamment aux incidences des changements climatiques.

6. Prise en charge des nouveaux domaines d'appui dans le cadre du programme de travail en faveur des pays les moins avancés

47. Le programme de travail en faveur des PMA établi en vertu de la décision 5/CP.7 contient les éléments suivants :

- a) Renforcement des secrétariats et/ou centres de coordination nationaux pour les changements climatiques et, au besoin, création de telles instances, afin de permettre l'application effective de la Convention et du Protocole de Kyoto dans les PMA;
- b) Mise sur pied, au besoin, d'un programme permanent de formation aux techniques et au langage des négociations destiné à permettre aux négociateurs des PMA de renforcer leurs capacités afin de pouvoir participer activement au processus relatif aux changements climatiques;
- c) Appui à l'élaboration de PANA;
- d) Promotion de programmes de sensibilisation du public, dans le but d'assurer la diffusion d'informations sur les questions relatives aux changements climatiques;
- e) Mise au point et transfert de technologies, en particulier aux fins de l'adaptation (conformément à la décision 4/CP.7);
- f) Renforcement des capacités des services météorologiques et hydrologiques en ce qui concerne la collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion de renseignements météorologiques et climatiques pour soutenir la mise en œuvre de PANA.

48. Il a été indiqué que les éléments du programme de travail en faveur des PMA correspondaient à une partie des domaines d'appui énumérés aux paragraphes 31 à 46, mais que ce programme de travail, en son état actuel, ne pouvait pas couvrir tous les domaines d'action. Les domaines qui n'étaient pas couverts étaient notamment les suivants :

- a) L'appui au processus d'élaboration et d'exécution des PNA, notamment l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification nationale;
- b) Le renforcement des liens entre la science et la politique relatives au climat dans les PMA;
- c) La promotion de la planification et de la mise en œuvre des activités d'adaptation au niveau régional;
- d) La promotion des synergies avec d'autres processus en dehors de la Convention, en particulier avec le Programme d'action d'Istanbul.

III. Conclusions

49. De l'avis général des participants à la réunion de bilan, les travaux que le Groupe d'experts des PMA a menés au cours de ses quatorze années d'existence ont été utiles et pertinents pour les PMA, mais aussi, plus récemment, pour les autres pays en développement qui s'étaient lancés dans le processus d'élaboration et d'exécution des PNA. Les participants ont pris acte du fait que le Groupe d'experts avait

communiqué de précieuses informations pour apporter un appui aux PMA dans la mise en œuvre de leur programme de travail en faveur des PMA, en particulier pour la préparation des PANA, et dans le processus d'élaboration et d'exécution des PNA. Ils ont constaté que le Groupe d'experts avait conduit ses travaux suivant diverses modalités et avait mobilisé un large éventail d'organisations et d'experts à l'appui de ses travaux.

50. Cependant, alors que les PMA achevaient la mise en œuvre de leur PANA et progressaient dans le processus d'élaboration et d'exécution des PNA, de nouvelles lacunes et de nouveaux besoins en matière d'adaptation faisaient leur apparition. Gardant ceux-ci à l'esprit, ainsi que les difficultés déjà envisagées et nouvelles, les participants ont examiné de nouveaux éléments possibles pour le programme de travail en faveur des PMA, et des domaines dans lesquels le programme de travail du Groupe d'experts des PMA pourrait être élargi afin d'appuyer les PMA de la manière la plus efficace et la plus pertinente à l'avenir (voir annexe I).

Annexe I

Compilation des éléments d'un futur mandat et des activités des programmes de travail du Groupe d'experts des pays les moins avancés en vue de continuer à aider ces pays

Les participants ont examiné en groupes de discussion comment le Groupe d'experts des pays les moins avancés (Groupe d'experts des PMA) pouvait combler certaines lacunes et répondre à certains besoins recensés lors de la réunion de bilan et dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des plans nationaux d'adaptation (PNA). Les propositions faites dans chaque groupe de discussion ont été compilées, présentées et examinées lors d'une séance plénière. On trouvera ci-dessous la liste révisée résultant de ce processus.

1. Conseils et appui techniques d'ensemble

- Fournir des conseils et un appui techniques concernant le processus d'élaboration et d'exécution des PNA, notamment en favorisant les échanges de données d'expérience entre les PMA et les autres pays en développement, en obtenant des appuis financiers, en renforçant les capacités pertinentes et en entreprenant des travaux techniques (par exemple, des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation, des mises en conformité avec les priorités et les approches de développement, des activités de suivi et d'évaluation);
- Formuler des recommandations sur la manière de tirer le meilleur parti des programmes en cours dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA, en particulier des programmes tels que les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA);
- Continuer à prodiguer des conseils pour la mise en œuvre des PANA;
- Continuer à prodiguer des conseils sur des problèmes spécifiques rencontrés par les pays, à leur demande;
- Favoriser la communication sur les lacunes et les besoins, et la fourniture de conseils techniques pertinents à l'aide de NAP Central³⁰;
- Faire participer les organisations travaillant sur les suppléments aux directives techniques pour les PNA, afin de remédier aux problèmes de cohérence et d'intégration;
- Si les besoins en matière de capacités, de formation, d'information et de moyens techniques des PMA vont au-delà des compétences et de la capacité du Groupe d'experts à répondre à ces besoins, celui-ci doit chercher activement à collaborer avec les organisations ou institutions compétentes afin de faciliter la fourniture de l'aide demandée. En outre, le Groupe d'experts peut inviter les PMA concernés à s'adresser aux organisations ou aux experts compétents.

2. Intégration de l'adaptation dans la planification nationale

- Fournir aux pays des conseils et des avis sur les moyens d'effectuer des évaluations et sur la façon d'intégrer au mieux les approches sectorielles dans les approches nationales intégrées;
- Renforcer les capacités des pays à effectuer différents types d'évaluation en appliquant les méthodes et les approches appropriées;

³⁰ Voir <unfccc.int/nap>.

- Élaborer des directives pour le suivi et l'évaluation des produits et des résultats des activités d'adaptation dans les pays, en s'appuyant sur les directives techniques pour les PNA.

3. Appui et conseils techniques sur l'accès au financement

De manière générale

- Fournir des conseils et des avis aux pays, en particulier sur l'accès aux diverses sources de financement;
- Fournir les éléments nécessaires aux entités fonctionnelles du mécanisme financier (Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et Fonds vert pour le climat) et au Comité permanent du financement pour faciliter l'accès des PMA aux ressources financières;
- Conseiller les pays sur les moyens d'intensifier leurs activités d'adaptation et de les relier à des questions plus larges de développement et aux programmes s'y rapportant;
- Conseiller les équipes de pays concernant l'élaboration de stratégies de mise en œuvre des activités d'adaptation dans les PMA, notamment en élaborant des programmes, afin d'assurer l'intégration et la durabilité des efforts à moyen et long termes;
- Dresser un inventaire des fonds d'adaptation existants et potentiels, et en particulier des autres sources multilatérales et bilatérales qui sont susceptibles de pouvoir répondre aux besoins des PMA. Les résultats de cet inventaire seront présentés de manière à permettre une meilleure compréhension des moyens d'accéder aux sources de financement énumérées.

Faciliter l'accès des pays les moins avancés au Fonds vert pour le climat

- Participer aux activités du Fonds vert pour le climat (et de son système d'appui) et collaborer avec le Fonds dans le domaine du renforcement des capacités dans les PMA dans le cadre de son programme de préparation, notamment à l'élaboration de directives sur les moyens pour les PMA d'accéder plus efficacement aux ressources pour l'adaptation au titre du Fonds vert pour le climat, à l'élaboration et à l'exécution des PNA et des cadres stratégiques pour l'adaptation;
- Participer à la réunion du Conseil du Fonds vert pour le climat afin d'apporter des contributions concernant les besoins des PMA.

Le Fonds pour les pays les moins avancés

- Continuer à fournir des conseils et des avis aux PMA concernant l'accès au Fonds pour les PMA;
- Assister régulièrement aux réunions du Conseil du Fonds afin d'apporter des contributions concernant les besoins des PMA;
- Collaborer avec le Fonds pour l'environnement mondial et ses agents d'exécution dans le domaine de l'appui aux PMA conformément aux mandats et aux directives de la Conférence des Parties concernant le Fonds.

4. Connaissances scientifiques et appui technique en matière de réduction de la vulnérabilité et de renforcement de la résilience

Intégrer l'adaptation dans le développement

- Établir une collaboration avec les organisations et les institutions techniques compétentes, ou la renforcer, en vue de fournir un appui et des conseils techniques aux PMA sur les différentes approches de l'intégration des questions de développement-d'adaptation dans le processus des PNA;
- Collaborer avec les organisations et les organismes donateurs à la conception de meilleurs programmes de planification du développement au niveau national, incluant l'adaptation et une meilleure définition des objectifs, afin de faciliter la prévision de l'évolution future à moyen et long termes, pour élaborer et exécuter les PNA dans les PMA;
- Organiser des ateliers de formation concernant l'utilisation des prévisions climatiques dans le cadre des activités d'adaptation à court terme, et l'utilisation des projections climatiques et des rapports d'évaluation du GIEC pour les activités d'adaptation à long terme, avec les organisations et les experts compétents;
- Organiser d'autres ateliers techniques thématiques, en collaboration avec les organisations compétentes.

Questions liées à la gestion des données et des connaissances

- Établir ou renforcer la collaboration avec les organisations et les institutions techniques compétentes afin de mener les actions suivantes :
 - Fournir un appui et des conseils techniques sur les questions relatives aux données, en collaboration avec les centres d'archivage de données nationaux et internationaux existants, notamment sur le sauvetage de données, l'exploitation de données, la gestion et l'intégration de données, afin d'appuyer le processus des PNA à long terme;
 - Fournir aux pays des conseils sur la façon d'élaborer des politiques appropriées concernant les données, axées sur les projets d'adaptation, le partage de données entre les entités nationales, etc.;
 - Développer des sources d'information sur les exemples de besoins en matière d'adaptation qui peuvent être pris en charge de la manière la plus efficace au moyen d'approches particulières de l'adaptation;
- Déterminer comment NAP Central pourrait avoir un rôle dans la gestion des données et d'autres questions liées aux données.

Éléments relatifs à la préparation : données et scénarios climatiques

- Fournir un appui et des conseils techniques, en collaboration avec des groupes et des centres techniques compétents, afin d'appuyer les activités de formation sur l'analyse des données climatiques dans le cadre des formations au processus des PNA;
- Promouvoir la synergie avec les efforts déployés au sein du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) pour veiller à ce que les besoins au titre du processus des PNA soient pris en compte en termes de collecte, d'analyse et de production de données pour les services d'information climatique dans les pays;
- Mobiliser le Groupe d'étude du GIEC sur les données et les scénarios pour l'analyse des incidences et du climat, le secrétariat du Système mondial

d'observation du climat et d'autres organisations et programmes pertinents, pour élaborer aux niveaux régional et national des scénarios de changements climatiques fondés sur l'objectif mondial d'une hausse des températures de 2° C, en vue de les utiliser pour les évaluations dans le cadre des PNA;

- Fournir un appui et des conseils techniques sur l'élaboration de scénarios de changements climatiques, notamment en faisant en sorte que les organisations compétentes fournissent un appui et des conseils techniques aux PMA concernant l'utilisation des scénarios de changements climatiques lors de l'élaboration et de l'exécution des PNA, en se fondant sur les meilleures approches proposées par le GIEC.

Éléments relatifs à la préparation : évaluation des incidences, des risques, de la vulnérabilité et de l'adaptation

- Fournir un appui et des conseils techniques sur l'évaluation des risques, de la vulnérabilité et des incidences, en utilisant les scénarios de hausse des températures mondiales, dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution des PNA;
- Fournir des orientations et dispenser des formations sur les outils disponibles pour l'évaluation de la vulnérabilité, organiser les activités de renforcement des capacités nécessaires pour appliquer ces outils, et partager ces ressources via NAP Central;
- Collaborer avec d'autres organisations compétentes pour mobiliser un appui en vue d'entreprendre des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation dans les PMA;
- Étudier les moyens d'accroître la prise en considération des questions liées à l'égalité entre les sexes;
- Collaborer avec les organisations et les institutions techniques compétentes pour élaborer et produire des ressources documentaires sur les aspects techniques des questions auxquelles s'attaquer, notamment sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation ainsi que sur le suivi et l'évaluation;
- Fournir des orientations et des avis aux PMA, en particulier sur l'évaluation des risques aux fins de recenser les obstacles au développement liés au climat.

5. Approches régionales

- Collaborer avec les centres régionaux pour appuyer les PMA, compte tenu de leurs perspectives régionales particulières, dans le processus d'élaboration et d'exécution des PNA, notamment pour ce qui concerne les questions régionales, transfrontalières et intersectorielles, les vulnérabilités spécifiques et les programmes régionaux;
- Collaborer avec les centres et les réseaux régionaux ainsi qu'avec les organisations compétentes pour examiner les moyens de remédier aux difficultés et aux obstacles rencontrés par les pays, en particulier les PMA, en ce qui concerne les synergies régionales et les moyens de renforcer les capacités aux niveaux national et infranational;
- Favoriser la mise en commun des données d'expérience, des pratiques optimales et des enseignements tirés en matière de planification et de mise en œuvre de l'adaptation au niveau régional, notamment au moyen des activités suivantes : continuer à réaliser des études de cas et des démonstrations sur différents aspects du processus d'élaboration et d'exécution des PNA; appuyer les activités de

formation et de renforcement des capacités concernant le processus; veiller à ce que les capacités régionales soient exploitées et à ce que les priorités régionales soient prises en considération de manière appropriée; et appuyer les efforts en matière d'adaptation menés conjointement par les PMA et les autres pays en développement;

- Promouvoir la planification et la mise en œuvre de l'adaptation au niveau régional;
- Faire fonction de consultant auprès des PMA concernant les moyens de collaborer avec les centres et les réseaux régionaux ainsi que les organisations dans le cadre du processus d'élaboration et d'exécution des PNA et faciliter la communication avec les entités régionales appropriées concernant les lacunes en termes de capacités et les besoins des PMA dans le processus d'élaboration et d'exécution des PNA;
- Aider les PMA à percevoir les possibilités et les avantages (notamment économiques et sociaux) des approches régionales de l'adaptation et organiser dans les pays des activités d'information et de sensibilisation sur les difficultés et les obstacles potentiels associés aux approches régionales et sur les moyens d'y remédier;
- Fournir des conseils et un appui techniques aux PMA sur la façon de relier les objectifs régionaux en matière d'adaptation avec l'action menée au niveau national lors de la planification et de la mise en œuvre.

6. Suivi et évaluation

- Fournir des conseils et un appui techniques sur le suivi et l'évaluation de la planification et de la mise en œuvre de l'adaptation au niveau national, notamment en collaborant avec les organisations et les experts compétents;
- Comblent les lacunes en matière d'information sur le suivi et l'évaluation et organiser les activités nécessaires de formation et de renforcement des capacités, notamment en recueillant des données d'expérience en matière de suivi et d'évaluation en dehors des processus liés au Groupe d'experts des PMA et aux PANA;
- Élaborer des ressources documentaires sur le suivi et l'évaluation du processus et de l'adaptation.

7. Synergie et regard sur l'avenir

- Favoriser la synergie avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, le Programme d'action d'Istanbul et, de manière plus générale, appuyer l'harmonisation des efforts d'adaptation avec les objectifs de développement durable au moyen d'une collaboration plus étroite avec le Siège de l'Organisation des Nations Unies;
- Appuyer l'accès aux technologies d'adaptation dans les PMA, en particulier en recensant et en évaluant les technologies susceptibles d'avoir un impact important sur des régions et des secteurs vulnérables, et accroître la collaboration avec les entités du Mécanisme technologique;
- Renforcer la collaboration avec d'autres organes relevant de la Convention pour favoriser les synergies et éviter les doubles emplois;
- Intégrer les considérations relatives à l'égalité des sexes et aux groupes vulnérables dans la planification et la mise en œuvre de l'adaptation;

- Aider les pays à élaborer et présenter leurs projets de contributions relatives à l'adaptation déterminées au niveau national, en particulier en tenant compte de leur harmonisation avec le processus d'élaboration et d'exécution des PNA;
- Apporter des contributions aux débats sur l'adaptation dans le cadre de l'accord sur l'après-2015, notamment sur les éléments suivants :

Les conséquences de l'objectif mondial en matière d'adaptation;

L'application concrète d'actions spécifiques concernant l'adaptation dans les PMA au-delà de 2015;

La prise en compte des pertes et dommages, soit en tant que question indépendante, soit dans le cadre de l'adaptation;

- Contribuer à mobiliser le secteur privé en faveur du processus d'élaboration et d'exécution des PNA.

Annexe II

[Anglais seulement]

Questions used to guide the breakout group discussions

1. Financial support

- What are key experiences and benefits of the Least Developed Countries Fund for the least developed countries (LDCs)? List the main conclusions and refer to the role of the Least Developed Countries Expert Group where appropriate.
- What are key needs for financial support for adaptation for the LDCs? Be specific and concise in articulating the needs.
- What are opportunities for addressing these financial support needs?
- The Least Developed Countries Fund was created to support urgent and immediate needs through projects designed to address priorities identified in national adaptation programmes of action. Addressing medium- to long-term adaptation needs through the national adaptation plan (NAP) process will require an integrated, holistic and programmatic approach. How will technical and financing needs evolve?
- What are opportunities presented by the Green Climate Fund in addressing adaptation needs in vulnerable countries through the NAP process?

2. Scientific and technical support

- What are needs and opportunities for enhancing development and application of scenarios (climate change as well as socioeconomic and development pathways)?
- What are questions that must be addressed when applying the 2 °C or less global goal, such as timing of such an increase, and what that translates to at the regional to national levels?
- What are major international programmes that can be mobilized to improve climate services and support the process to formulate and implement NAPs in the LDCs?
- How is it best to address data issues that would support adaptation planning spanning short- to medium- and long-term planning and implementation?
- What are some of the technical issues that must be considered in the process to formulate and implement NAPs? (E.g. how to integrate sectoral approaches into a national plan that is well linked to national development? How to ensure coherence among supplementary materials to the NAP guidelines?)

3. Integration of adaptation in national planning

- What are important issues/topics when addressing issues of integration?
- What should be the short-, medium- to long-term goals for integration of adaptation in development planning?
- What are key examples and results of efforts to integrate climate change in national planning (e.g. climate change budget codes; institutional arrangements and policies, and legislation on climate change)?

- The size of countries matter in terms of how to design plans and their implementation, what are examples of approaches spanning a range of sizes?
- How is it best to build on existing programmes and activities?

4. Regional approaches

There are several cases for regional approaches, including regional planning (e.g. when addressing transboundary issues on water, conservation, infrastructure, corridors, energy pools, etc.); regional collaboration on national planning (e.g. common assessment methods and data generation to support national processes); regional cooperation (e.g. South–South cooperation); etc. In the opposite direction, plans can also be developed at the local level (e.g. local adaptation plans of action).

- Elaborate on examples and cases for regional approaches for adaptation, and explore their benefits and opportunities.
 - Are there adaptation needs in the LDCs and neighbouring countries that can best be addressed using the regional approach, or even the global approach?
 - What opportunities exist for joint programming between the LDCs and non-LDCs?
 - How can regional cooperation help to address capacity gaps and needs?
-